

AGRÈMENT ET HABILITATION DES ASSOCIATIONS DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Le décret du 12 juillet 2011 relatif à la réforme de l'agrément au titre de la protection de l'environnement et à la désignation des associations agréées, organismes et fondations reconnues d'utilité publique au sein de certaines instances, a modifié certaines dispositions. L'agrément de protection de l'environnement est désormais, attribué dans un cadre départemental, régional ou national pour une durée renouvelable de cinq ans. On compte à ce jour, 37 associations agréées et 18 habilitées à être désignées dans une instance de concertation.

RELATION DREAL/ASSOCIATIONS

- La DREAL Pays de la Loire entretient un partenariat solide et de longue date avec les associations qui sont forces de proposition et d'innovation sur le territoire dans le champ de l'environnement et du développement durable.
- La DREAL se mobilise pour soutenir les associations de la société civile qui contribuent efficacement et régulièrement à l'information des citoyens et à leur participation à un débat public ouvert et de qualité dans le domaine de l'environnement et du développement durable. Elle encourage le développement de réseaux associatifs et appuie des expériences novatrices au service d'une éducation à l'environnement et au développement durable.

RESSOURCES ET CONTACT

- Pour aller plus loin :

COMITÉ 21 PAYS DE LA LOIRE : <http://www.paysdelaloire.comite21.org/>

COORDINATION REGIONALE LPO PAYS DE LA LOIRE : <http://paysdelaloire.lpo.fr/contact>

FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT PAYS DE LA LOIRE : <http://www.fne-pays-de-la-loire.fr/>

GRAINE PAYS DE LA LOIRE : <http://graine-pdl.org/>

URCPIE PAYS DE LA LOIRE : <http://urcpi-paysdelaloire.org/>

DREAL PAYS DE LA LOIRE : <http://www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr>

[/relations-dreal-associations-r347.html](http://www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr/relations-dreal-associations-r347.html)

- Contact à la DREAL Pays de la Loire :

Service Connaissance des Territoires et Évaluation - Unité de démarches partenariales de développement durable

scte.dreal-pays-de-la-loire@developpement-durable.gouv.fr

Direction régionale
de l'environnement,
de l'aménagement
et du logement

service connaissance
des territoires
et évaluation

5 rue Françoise Giroud
CS 16326
44236 NANTES cedex 2

Tél : 02.72.74.74.40
fax : 02.72.74.74.49

Directeur de publication :
Hubert FERRY-WILCZEK

PANORAMA DES RÉSEAUX ASSOCIATIFS, ACTEURS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE EN PAYS DE LA LOIRE

En Pays de la Loire, de nombreuses associations contribuent à la conservation et à la valorisation de l'environnement régional par leurs actions volontaires, leurs études, leurs initiatives, leurs gestions de terrain, leur vigilance et leur concours en cas de crise. Elles participent également à l'essor des démarches de développement durable. D'ailleurs, certaines se sont lancées dans des démarches d'agendas 21 internes et d'autres accompagnent les collectivités en ce sens.



En quelques années, le paysage associatif régional du secteur de l'environnement, du cadre de vie et du développement durable a beaucoup évolué. Le travail en réseau s'est fortement développé. Cet effort de restructuration et de professionnalisation prend une plus grande visibilité avec en 2005 la constitution de la Coordination Régionale LPO Pays de la Loire et en 2008 de France Nature Environnement (FNE) Pays de la Loire. À ce réseau axé sur la protection de l'environnement, s'ajoute celui dédié à l'éducation à l'environnement, à la citoyenneté et au développement durable depuis 1992 : le Groupe Régional d'Animation et d'Information à la Nature et l'Environnement (GRAINE).

La région Pays de la Loire compte également une union régionale des « Centres Permanents d'Initiatives pour l'Environnement » (CPIE), créée en 2005. Et en 2010 s'est installé un réseau d'acteurs du développement durable porté par le comité 21.



3



LIGUE POUR LA PROTECTION DES OISEAUX

Coordination régionale de la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) en Pays de la Loire

La coordination régionale LPO Pays de la Loire agit au nom des associations locales LPO Anjou, LPO Loire-Atlantique, LPO Sarthe, LPO Vendée et de Mayenne Nature Environnement, afin de permettre une meilleure prise en compte de la biodiversité et des écosystèmes en région Pays de la Loire, et d'être force de propositions en vue d'élaborations d'orientations régionales auprès des collectivités, services de l'État et entreprises. Elle regroupe 4 000 membres et 55 salariés.

Elle a souhaité réunir, au travers du Festival Birdfair en 2012 et 2013 à Paimboeuf, les personnes sensibles à la découverte et à la protection de la nature. Cet événement, ouvert durant 3 jours au public le plus large possible, a permis d'accueillir plus de 4 000 personnes à chaque édition, au travers de sorties découverte, de débats, d'activités pédagogiques, culturelles, artistiques, scientifiques, commerciales. Une forte orientation écologique durable a également été apportée au déroulement des différentes activités de la manifestation. La 3ème édition du Festival Birdfair se tiendra au printemps 2015.



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
PAYS DE LA LOIRE



France Nature Environnement Pays de la Loire

FNE Pays de la Loire est la fédération régionale des associations de protection de la nature et de l'environnement liée à France Nature Environnement. Actuellement, sept associations adhèrent directement à la fédération régionale. Il s'agit des fédérations départementales de Mayenne, de Maine et Loire, de Sarthe et de Vendée et d'associations régionales présentes en Pays de la Loire. En 2013, elle regroupait plus de 70 associations locales et au-delà de 9000 adhérents individuels.

Afin de tendre vers une meilleure prise en compte du développement durable dans son fonctionnement et après 2 années de réflexion et un audit interne, FNE Pays de la Loire a lancé son Agenda 21 associatif en février 2013 avec un programme d'actions 2013-2015. Ces actions portent tant sur un suivi et une meilleure gestion des flux liés au local associatif (déchets, eau, électricité), que sur les déplacements des salariés et des bénévoles (mise en place de réunion téléphonique pour les réunions entre administrateurs, covoiturage pour événements...), que sur le développement de relations partenariales avec des acteurs de l'économie sociale et solidaire.



Union régionale des Centres Permanents d'Initiatives pour l'Environnement

L'union régionale des structures labellisées « Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement » (CPIE), rassemble aujourd'hui 6 CPIE et une association en cours de labellisation. Ce réseau regroupe globalement 1300 adhérents et emploie 82 salariés. Le Label CPIE repose sur deux domaines d'activités principaux : la sensibilisation et l'éducation de tous à l'environnement et au développement durable, ainsi que l'accompagnement des acteurs des territoires.

L'union régionale des CPIE a lancé 2 observatoires locaux de la biodiversité, en 2012, l'opération « Pas de Printemps sans Ailes » (espèce d'hirondelle) et en 2013, l'action "un dragon dans mon jardin" (espèce amphibien). Ils favorisent l'implication citoyenne locale et sont au cœur des projets des CPIE. Chaque opération est engagée pour 3 années. Par exemple, dans le cas de l'observatoire sur les hirondelles, pas moins de 197 vigies ont été mobilisées sur près de 80 communes. L'ensemble des prospections réalisées ainsi sur 40 000 ha a permis l'observation de près de 5500 nids et le suivi de près de 3800 d'entre eux.

COMITÉ 21

Délégation régionale du Comité 21 en Pays de la Loire



Depuis sa création en 1994, le Comité 21 – Comité français pour le développement durable – favorise les démarches collectives de mise en réseau, de regroupement et de coopération entre les acteurs privés et publics. Cette émulation collective vise à renforcer l'ambition des démarches Agenda 21 en Pays de la Loire. Cela se traduit par des formations pluridisciplinaires et des groupes de travail, dont l'objectif est de fournir aux élus, aux chefs d'entreprises et aux responsables associatifs les arguments pour s'engager dans une démarche de développement durable.

Par ailleurs, le Comité 21 anime des groupes d'accompagnements collectifs qui détaillent les étapes d'une stratégie Agenda 21. Les ateliers de travail sont illustrés par des retours d'expériences montrant la diversité des réponses. Depuis 2012, il accompagne par exemple une trentaine d'associations ligériennes dans une démarche Agenda 21. Celle-ci encourage les associations à mesurer l'efficacité et l'impact de leur activité sur l'environnement et la cohésion sociale. Outre l'exemplarité, indispensable pour une structure associative, l'Agenda 21 offre l'occasion de fédérer l'ensemble des bénévoles autour de valeurs communes et de remettre à plat, s'il le faut, le fonctionnement et les priorités de l'association.



GRAINE Pays de la Loire

Créé en 1992, le GRAINE Pays de la Loire est le réseau régional de référence porté par les principaux acteurs engagés pour l'éducation à l'environnement, à la citoyenneté et au développement durable (EEDD).

Organisées par les adhérents du GRAINE tous les deux ans en alternance, les Rencontres et les Journées d'Échanges sont à la fois le « terrain pratique » et le « laboratoire d'idées » du réseau. À destination de l'ensemble des acteurs de l'EEDD, chaque édition aborde un thème spécifique au travers d'échanges pédagogiques. Sur plusieurs jours pour les Rencontres, ou sur une seule journée pour les Journées d'Échanges, elles sont des lieux de partage, de discussion sur les pratiques d'éducation à l'environnement. Ces moments ont pour objectifs de mettre en valeur des actions concrètes développées sur la région, de mutualiser sur les thèmes abordés, voire de créer des actions collectives, d'une manière générale de construire du lien entre acteurs de l'EEDD.